

DES NAISSANCES « REMARQUABLES » CONFIRMENT L'IMPORTANCE D'UNE BONNE GESTION ÉCOLOGIQUE DANS LES PARCS DÉPARTEMENTAUX DES HAUTS-DE-SEINE

Après l'apparition de deux nids, l'éclosion de leurs œufs a vu naître six jeunes Blongios nains le mois dernier dans la roselière bordant le lac du Parc départemental des Chanteraines. Un événement « *exceptionnel* », selon les équipes chargées de la préservation de la biodiversité au Département des Hauts-de-Seine, alors que l'espèce est officiellement classée comme « *en danger* » dans la région Île-de-France, statut qui est l'avant-dernier niveau avant le danger critique d'extinction, puis l'extinction, sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.



Jeune Blongios au Parc départemental des Chanteraines – Juillet 2024 © CD92 / Olivier Portail

Avec la présence sur place de deux femelles et un mâle adultes, deux nids de Blongios nains ont été découverts au mois de mai dernier au Parc départemental des Chanteraines par les ornithologues fréquentant le site. Depuis, six jeunes y sont nés.

Le Blongios est un petit héron migrateur, espèce protégée nationalement. Un tel événement est particulièrement rare : on ne comptait qu'entre 20 et 25 couples de Blongios dans l'ensemble de la région Île-de-France en 2018, dernière année de mise à jour des listes rouges par les organes scientifiques (Muséum, ARB, LPO...). Ces derniers y étaient par ailleurs presque uniquement recensés en grande couronne, mais aussi aux parcs du Sausset et de la Courneuve.

Le Département a investi dans la protection de cet étang de 9 hectares au cours de ces dernières années afin « *d'y amener de la nature* », précisent les équipes responsables de la préservation de la biodiversité au sein de la Direction des Parcs Paysages et Environnement (DPPE) du Département des Hauts-de-Seine. « *C'est un signe de réussite dans les actions de gestion de la biodiversité lorsque des espèces sauvages protégées qui sont très peu fréquentes, ou rares, arrivent à se retrouver sur un site pour s'y reproduire* », se félicitent-elles aujourd'hui.

« Ramener plus de nature » dans les espaces verts du Département

En effet, la présence de ces couvées signifie que les Blongios nains « *ne sont pas seulement de passage, mais qu'ils ont adopté le site pour s'y reproduire* ». La France est un site de nidification pour l'espèce, qui évolue en Afrique une grande partie de l'année (automne et en hiver). Les jeunes Blongios qui ont vu le jour au Parc départemental des Chanteraines et leurs parents devraient ainsi être présents sur place jusqu'au mois d'août.

Les équipes du Département des Hauts-de-Seine « *travaillent à ramener plus de nature* » dans les parcs et domaines départementaux. « *Lorsqu'on y parvient, des espèces y arrivent et y retrouvent leurs habitats, notamment les espèces spécialistes d'un milieu, qui sont les plus fragiles* ». Le mode de gestion actuel, qui remonte au début des années 2000, a ainsi vu le retour d'espèces qui avaient longtemps disparu de la région, notamment en raison de la densification urbaine, comme la Steme pierregarin avec l'aménagement de sites de nidification. Aujourd'hui particulièrement rare en Île-de-France, le Blongios nain était ainsi « *une espèce presque classique dans les années 1930* ». Dépendantes des roselières, lieu où poussent des plantes de la famille des roseaux en zone humide, toutes deux sont « *des espèces qui malheureusement peuvent disparaître facilement dès lors que leur habitat est perturbé ou détruit* ».

Au Parc départemental des Chanteraines, un parcours ornithologique ponctué de quatre observatoires à oiseaux

Le Lac des Chanteraines, également baptisé Lac des Tilliers, est le parfait exemple de cette « *volonté de la collectivité de ramener un peu plus de nature sauvage en ville* ». Caractérisé par ses roselières denses, le site est d'ailleurs aujourd'hui doté d'un parcours ornithologique, comportant quatre observatoires à oiseaux. « *Les personnes les plus patientes ou les plus curieuses pourront probablement observer des Blongios, mais aussi toute une série d'oiseaux plus communs, depuis l'une des nombreuses cachettes que l'on peut trouver autour du lac, preuve de son potentiel et de sa valeur écologique* », indiquent les équipes chargées de la préservation de sa biodiversité.

Une promenade aux abords du lac est également l'occasion d'admirer une exposition de photographies dédiée à la faune et à la flore locale. Organisée par le Département des Hauts-de-Seine, elle rassemble entre autres des clichés des photographes Patrick Fontaine, de Colombes, et Lamine Sane, de Villeneuve-la Garenne. L'occasion de retrouver quelques-unes des espèces qui ont trouvé refuge dans les 82 hectares du Parc départemental des Chanteraines, comme le Martin pêcheur, la Grande aigrette, habituellement visible en baie de Somme, et le Héron pourpré, exceptionnellement de passage : des oiseaux qui, en transportant à leur insu des œufs de batraciens ou des larves de libellules, jouent un rôle clé dans les écosystèmes.

Une politique majeure du Département des Hauts-de-Seine : « Tous connectés à un espace de nature à moins de 15 minutes à pied »

Le grand objectif de cette politique départementale est de mettre chaque habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature, et le connecter à une trame éco paysagère de plus de 3 300 hectares de parcs, jardins, promenades et forêts.

Pour atteindre cet objectif, c'est l'ensemble des acteurs institutionnels et parties prenantes du territoire qui est mobilisé pour :

- **Créer de nouveaux espaces et liaisons.** Acquérir, aménager, accueillir, entretenir, rénover, valoriser sont les verbes forts de la stratégie du Département
- **Développer des îlots de fraîcheur**, notamment au sein des collèges publics, et en valorisant les délaissés et autres interstices urbains
- **Valoriser les espaces de nature** pour leur contribution positive aux enjeux de bien-être en ville, de santé humaine, de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

Pour plus d'informations : hauts-de-seine.fr/la-strategie-departementale-des-espaces-de-nature

30 ans de politique de protection

Si les premiers inventaires faune et flore ont été lancés en 1995, c'est depuis 2001 et le premier plan pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS) que le Département met en œuvre une gestion écologique ambitieuse contrôlée par un organisme extérieur, l'organisme national de contrôle et de certification Ecocert, grâce au label EVE©. Le Département est aussi engagé avec la LPO : dix ENS sont labellisés « *Refuge LPO pour la biodiversité* ».

Pour plus d'informations : hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/initiatives-durables/les-espaces-naturels-sensibles

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT
01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

